

2R CABRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2166 Chemin de Val de GUILHAUD, 84210 PERNES-LES-FONTAINES

927 470 690 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 JUILLET 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre,
Le Vingt-trois juillet,
A Quinze Heures,

La Société HOLDING 2R, Société à responsabilité limitée au capital de 570 100 euros, ayant son siège social 2166 Chemin de Val de Guilhaud, 84210 PERNES LES FONTAINES-84210, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 753 110 279 RCS AVIGNON-84140,

Représentée par Monsieur Rémi ROIGT, en sa qualité de Gérant, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, en vert de l'article 4 des statuts,

Associée Unique de la société 2R CABRIES,

Après avoir exposé que

- l'activité de la société étant exercée sur le lieu d'exploitation du restaurant, il conviendrait de transférer le siège social du 2166 Chemin de Val de GUILHAUD, 84210 PERNES LES FONTAINES au Centre Commercial de Plan de Campagne - 13480 CABRIES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

la société HOLDING 2R, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 2166 Chemin de Val de GUILHAUD, 84210 PERNES-LES-FONTAINES au Centre Commercial de Plan de Campagne - 13480 CABRIES à compter du 23 juillet 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 – Siège social

« Le siège social est fixé au : Centre Commercial de Plan de Campagne - 13480 CABRIES.

Le reste de l'article demeure inchangé.

RL

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société HOLDING 2R,
Monsieur Rémi ROIGT

